

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 16 décembre 2015	Dossier complet le 16 décembre 2015	N° d'enregistrement 2015-002100
---------------------------------------	--	------------------------------------

1. Intitulé du projet

Création d'une aire naturelle de camping.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom LANCOU Prénom Emmanuel

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45°	Terrain permettant l'accueil de 80 emplacements de tentes de 50 personnes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un terrain d'aire naturelle de camping de 80 emplacements, de 7854 m², dont 1000 m² pour le stationnement et les sanitaires.

4.2 Objectifs du projet

Réaliser la création d'une Aire Naturelle de camping, intégrée dans un espace arboré, au lieu de Sainte et de Rayon, calme et accessible. Réserve au tarif de toutes, parking extérieur obligatoire avec accès piétons uniquement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus sur une période de 3 à 6 mois consisteront, à installer un accueil/snack de 16m² en Bois et sur pilotis et d'un Bloc sanitaire de 20m² avec un assainissement individuel. Viabilisation du terrain et implantation des réseaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'Aire Naturelle de camping sera ouverte au été uniquement, pouvant accueillir 80 emplacements de tentes et 50 personnes.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation d'aménagement d'un
 aire naturelle de camping
 Demande d'installation d'un dispositif
 d'assainissement individuel.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

autorisation d'aménagement d'un aire naturelle
 de camping.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	7845 m ² .

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
 d'implantation

ST Romain de
 Benet
 Route de
 Musseau
 (RD243)

Coordonnées géographiques¹ Long. 45° 40' 50" N Lat. 50° 16' 06" O

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 45° 40' 50" N Lat. 50° 16' 06" O

Point d'arrivée : Long. 45° 40' 34" N Lat. 50° 17' 4" O

Communes traversées :

ST Romain de Benet
 17600

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone Buisée - NTL, secteur autorisé ds constructions Peigères devant pratiquer Pe couvert Buisé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU Pe 14/10/2015.
NTI

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Se reporter au dossier Puaka, 7 auto-évaluation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
2)	Plans de situation → PA 1 du dossier Phatras
3)	Photos datées de la zone d'implantation → premières pages Dossier Phatras
4)	Dossier, Plan, P.A - 4
5)	Phatras 1 ^{er} Page du Dossier

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Pa Rochelle

le,

29 11 2015

Signature



ETUDE DE DEFINITION

D'UNE FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



SOMMAIRE

I.	Présentation du projet.....	2
I.1.	Le demandeur et son projet.....	2
I.2.	Le projet : Localisation et environnement.....	2
I.3.	La parcelle.....	3
I.4.	Etat des lieux.....	3
II.	Etude pédologique.....	4
II.1.	Résultats des sondages et tests de perméabilité.....	4
II.2.	Conclusion de l'étude pédologique.....	4
III.	La filière.....	5
III.1.	Prétraitement : Fosse toutes eaux.....	5
III.2.	Ventilation de la fosse toutes eaux.....	5
III.3.	Traitement : Lit d'épandage à faible profondeur.....	6
III.4.	Système de bâchées.....	6
III.5.	Toilettes sèches.....	6
IV.	Recommandations techniques.....	7
IV.1.	Fosse toutes eaux.....	7
IV.2.	Lit d'infiltration à faible profondeur.....	7
IV.3.	Toilettes sèches.....	7
V.	Recommandations d'entretien.....	7
VI.	Conclusion.....	8

Annexes :

Annexe 1 : Plan de localisation (IGN au 1 : 25000^{ème})

Annexe 2 : Plan de cadastre et/ou plan intérieur

Annexe 3 : Plan de masse avec implantation des données terrain et de la filière

Annexe 4 : Profil en long de la filière

Annexe 5 : Schéma type d'une filière par lit d'épandage

I. Présentation du projet

I.1. Le demandeur et son projet

Coordonnées du demandeur	Adresse du Projet	Type de projet	Occupation
Monsieur LANCOU Emmanuel 43 Bis Avenue Guitton 17 000 LA ROCHELLE	Route de Thézac 17 600 SAINT ROMAIN DE BENET	Création d'une aire naturelle de camping 20 emplacements	Camping

I.2. Le projet : Localisation et environnement

Cf. Annexe 1 et 2

	Observations
Localisation	Route de Thézac - 17 600 SAINT ROMAIN DE BENET
Références cadastrales	Section : I Parcelle : 304, 305, 306, 1134
Topographie du secteur	Projet à une altitude d'environ 30 m NGF
Périmètre de protection de captage	Le projet ne fait partie d'aucun périmètre de protection de captage
Niveau des puits alentours / au sol en place (voir localisation sur Annexe 2) Mesures effectuées le jour de l'étude terrain	Aucun puits n'a été mesuré
Risque de remontées de nappes	Le projet est situé dans une zone à sensibilité très faible 
Géologie du secteur	 Extrait de la carte géologique Au 1/50000ème de Royan n°706 Rs : Formations superficielles : Ce sont des formations hétérogènes le plus souvent mélangées (argiles à silex, sables, limons) qui recouvrent des terrains divers sur une bonne partie de la région. Leur épaisseur est variable mais peut atteindre 5 et même 10 mètres.
Date de l'étude terrain	27 Novembre 2015
Conditions climatique le jour de l'étude	Ensoleillé

1.3. La parcelle

	Observations
Situation urbanisme	bois
Occupation actuelle des sols	Parcelle boisée
Couvert végétal de la parcelle	Sable, mousse, végétation naturelle bois
Pente du terrain	<1% à l'emplacement de l'assainissement
Destination des eaux pluviales	Terrain
Evacuation possible des eaux traitées en cas de filière drainée Réseau hydraulique superficiel existant	Aucune
Surface disponible pour l'assainissement	800 m ²
Nombre d'occupant actuels ou prévu	0 - Prévu 20 emplacements 3/4 personnes max par emplacement
Nombre d'occupant maximum possible	80
Nature des effluents à traiter	Eaux usées domestiques

1.4. Etat des lieux

Le terrain ne dispose pour le moment d'aucun assainissement.



Emplacement prévu
Accueil

Emplacement prévu
Sanitaires

Emplacement prévu
Assainissement

Emplacement prévu
parking

II. Etude pédologique

II.1. Résultats des sondages et tests de perméabilité

Les sondages à la pelle ainsi que les tests de perméabilité et les essais d'infiltration ont été réalisés le Vendredi 27 Novembre 2015.

Sondages réalisés à la pelle mécanique (S) et/ou à la tarière à main (T)		
	Hydromorphie	
S1	00-30 cm : Limon sableux avec nombreuses racines 30-110 cm : Sable 110-160 cm : Sable argileux	Absence Quelques traces Nombreuses traces
S2	00-30 cm : Limon sableux avec nombreuses racines 30-90 cm : Sable	Absence Quelques traces
Tests de perméabilité (P - Méthode Porchet) et/ou essai d'infiltration (E)		
E1 dans S1	143.85 mm/h	
E2 dans S2	275 mm/h	
P1 à 60 cm	312.34 mm/h	

Cf. Annexe 3

S1 :



S2 :



II.2. Conclusion de l'étude pédologique

Les sondages montrent un sol sableux très perméable.

III. La filière

Cf. Annexe 3 et 4

Le projet prévoit la création d'un camping de 20 emplacements. Le camping sera ouvert de mai à septembre.

Chaque emplacement est prévu pour 2 à 4 personnes.

Un coefficient correcteur de 1 sera appliqué (circulaire du 22 mai 1997...) par emplacement, soit un total de 20 EH.

Par rapport à la perméabilité du sol, mais aussi à la nature de celui-ci (sableux), je préconise la mise en place d'un traitement par lit d'épandage.

M. LANCOU souhaite mettre en place des toilettes sèches, avec séparation des urines et des fèces. Les urines seront dirigées vers la fosse. Le dimensionnement des ouvrages ne tiendra pas compte de ce choix de toilettes sèches, afin de permettre éventuellement le raccordement total des WC sur la filière d'assainissement.

III.1. Prétraitement : Fosse toutes eaux

Une fosse toutes eaux sera implantée en amont de la filière de traitement.

Cet ouvrage recueille les eaux vannes (WC) et les eaux ménagères (Salle de bain, cuisine, lave-linge...) et permet la rétention des matières en suspension (fèces, papier hygiénique...) pour les transformer en boues de décantation.

Ces boues s'accumulent en fond de fosse, et c'est pour cela qu'il est nécessaire de faire vidanger l'ouvrage régulièrement (maximum tous les 4 ans), afin que ces boues ne viennent pas saturer le préfiltre (panier ou cassette intégré à la fosse toutes eaux). Dans le cas contraire, cela risquerait de colmater les drains d'épandage et d'endommager le système de traitement.

Le DTU 64.1 d'Aout 2013, n'étant pas applicable puisqu'il ne s'agit pas d'une maison d'habitation individuelle, le dimensionnement de la fosse toutes eaux sera basé sur les données de la Directive ERU (Eaux RésiduaireS UrbaineS), soit 150 L/jour/EH.

	Volume nécessaire par jour	Volume sur 3 jours de rétention
Camping – 20 EH	3 000 Litres	9 000 Litres

Les fosses de 9 000 L n'étant pas commercialisées, la fosse mise en place devra avoir un volume de 10 000 Litres.

III.2. Ventilation de la fosse toutes eaux

Ventilation primaire :

Une ventilation primaire doit être implantée sur l'évacuation des eaux usées. Il s'agit d'une canalisation de diamètre 100 mm qui doit être prolongée jusqu'au-dessus du toit, ou dans les combles (dispositif adapté). Il s'agit là d'éviter le désyphonage des ouvrages de plomberie.

Ventilation secondaire :

Il s'agit d'une ventilation permettant l'évacuation des gaz de fermentation produits à l'intérieur de la fosse toutes eaux. Ces gaz sont notamment corrosifs pour le béton, et peuvent déformer les ouvrages en polyéthylène. Il est donc important de les évacuer. Etant donné qu'il s'agit de gaz lourds, cette ventilation sera constituée d'une canalisation diamètre 100 mm, remontant en toiture au minimum à 0.40 au-dessus du faîtage. Cette ventilation sera munie d'un extracteur statique ou éolien.

III.3. Traitement : Lit d'épandage à faible profondeur

Le lit d'épandage à faible profondeur permet l'utilisation du sol existant pour l'épuration des eaux usées prétraitées.

Pour le dimensionnement du lit d'épandage, nous prendrons une base de 30m² pour 5EH, plus 6m²/EH supplémentaire :

	Surface minimale 30m ² (pour 5EH) +6 m ² par EH supplémentaire.
Camping – 20 EH	120 m ²

Afin de limiter la longueur des drains, deux lits d'épandage seront mis en parallèle.
Chaque lit aura donc une surface de 60m².

Pour chaque lit :

Largeur 5.00m ; Longueur : 12.00m

Nombre de drains : 5, espacement : 1m d'axe en axe

Le fond du lit sera situé à une profondeur de 60 cm par rapport au sol naturel.

III.4. Système de bâchées

Etant donné les longueurs de chaque drains, il sera nécessaire de mettre en place un système de bâchées en aval de la fosse toutes eaux afin de permettre une bonne alimentation sur l'ensemble des drains.

Les sanitaires étant posés sur pilotis, et afin de rester dans la démarche « naturelle » du projet, il sera privilégié un système de bâchées mécanique type chasse à auget, plutôt que électrique type poste de relevage.

De plus, cet auget devra avoir 2 sorties, pour alimenter les deux lits d'épandage.

Le volume de bâchée sera d'environ 150 Litres (soit 1/3 du volume des drains).

III.5. Toilettes sèches

Conformément à l'article 17 de l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅, M. LANCOU a choisi de traiter séparément les urines et les fèces. Dans ce cas, ils sont mélangés à un matériau organique pour produire un compost.

Les toilettes sèches sont composées d'une cuve étanche recevant les fèces ou les urines. **La cuve est régulièrement vidée sur une aire étanche conçue de façon à éviter tout écoulement et à l'abri des intempéries.**

Les sous-produits issus de l'utilisation de toilettes sèches doivent être valorisés sur la parcelle et ne générer aucune nuisance pour le voisinage, ni pollution.

IV. Recommandations techniques

IV.1. Fosse toutes eaux

- Fosse toutes eaux positionnée à moins de 10 m du bâtiment collecté, dans un endroit facile d'accès pour en assurer l'entretien ;
- Fosse toutes eaux positionnée en dehors du passage de véhicules (dans le cas contraire, une dalle de répartition des charges devra être implantée sur la fosse) ;
- Pentes 2 à 4% pour les canalisations entre le bâtiment et la fosse toutes eaux.
- Au moins un tampon de visite sera présent, permettant l'accès au volume complet (tampon qui devra rester accessible et apparent).
- Afin de permettre la mise en place d'un système d'auget mécanique et l'alimentation gravitaire des lits d'épandage, la fosse toutes eaux sera mise le plus haut possible, soit en semi hors sol pour compenser la perte de fil d'eau importante de la chasse à auget.

IV.2. Lit d'infiltration à faible profondeur

- La longueur de chaque lit sera de 12 m ;
- Les tuyaux d'épandage sont parallèles et leur écartement d'axe en sera de 1 m ;
- Le fond des lits sera à une profondeur de 60cm/sol ;
- Une épaisseur de graviers est disposée au fond de la fouille sur une épaisseur de 0.30 m.
- Une largeur de 1m de sol naturel sera conservée entre les deux lits d'épandage.

IV.3. Toilettes sèches

- Les toilettes sèches sont composées d'une cuve étanche recevant les fèces ou les urines ;
- La cuve est régulièrement vidée sur une aire étanche conçue de façon à éviter tout écoulement et à l'abri des intempéries ;
- Les sous-produits issus de l'utilisation de toilettes sèches doivent être valorisés sur la parcelle et ne générer aucune nuisance pour le voisinage, ni pollution.

V. Recommandations d'entretien

- Les fosses toutes eaux doivent être vidangées régulièrement afin d'éviter le départ de matières vers le système de traitement (la première vidange au maximum 4 ans après la mise en service, puis à adapter à l'utilisation) ;
- Le préfiltre et le système de bâchées doivent être nettoyés régulièrement à l'aide d'un jet d'eau (environ tous les 6 mois) ;
- Les regards de collecte et de bouclage sont à inspecter régulièrement et à nettoyer si nécessaire.
- Un assainissement individuel présente une flore bactérienne fragile. Il faut éviter les produits d'entretien trop agressifs (javel, soude caustique...), afin de ne pas perturber la biomasse. Les produits comme les lingettes ou les tampons ne doivent pas être évacués vers le système d'assainissement.
- Etant donné l'absence de fèces dans la fosse toutes eaux, il sera nécessaire de mettre régulièrement des activateurs biologiques dans la fosse toutes eaux, afin de permettre un bon traitement.

VI. Conclusion

		Observations
Projet		Création d'un camping – 20 EH
Résultats des sondages		Sol sableux très perméable
Filière préconisée	Prétraitement	Fosse toutes eaux 10 000 L Système de bâchées
	Traitement	2 Lits d'épandage en parallèle Surface 60m ² chacun : Largeur 5.00m, longueur 12.00 m

Etude terrain et rapport réalisés par Caroline COUZINIE

Conditions générales :

- L'emplacement du système ne devra pas subir de modification avant la mise en place de ce dernier (remplacement, rotation, etc.). Afin de maintenir ses caractéristiques de sol observées le jour de l'étude et sur laquelle est basé le choix de la filière préconisée.
- Le système de traitement doit être situé à une distance minimale de 5 m des murs d'habitation, 2 m des entrées et 1 m des limites de propriétés.
- Les lits d'épandage ne doivent pas être protégés par des clôtures ou murs.
- En l'absence de plan directeur (ou si le nombre de parcelles sur lequel il s'applique dépasse du 1/5^{ème} de la parcelle d'étude) ni sera pas tenu responsable en cas de future déperdition.
- Le bureau d'études ne sera en aucun cas responsable de la construction ou de l'entretien de l'ouvrage existant.
- Assurances : est adhérent de la charte des Bureaux d'études de l'Association Française et du SYADÉ pour l'année 2015.



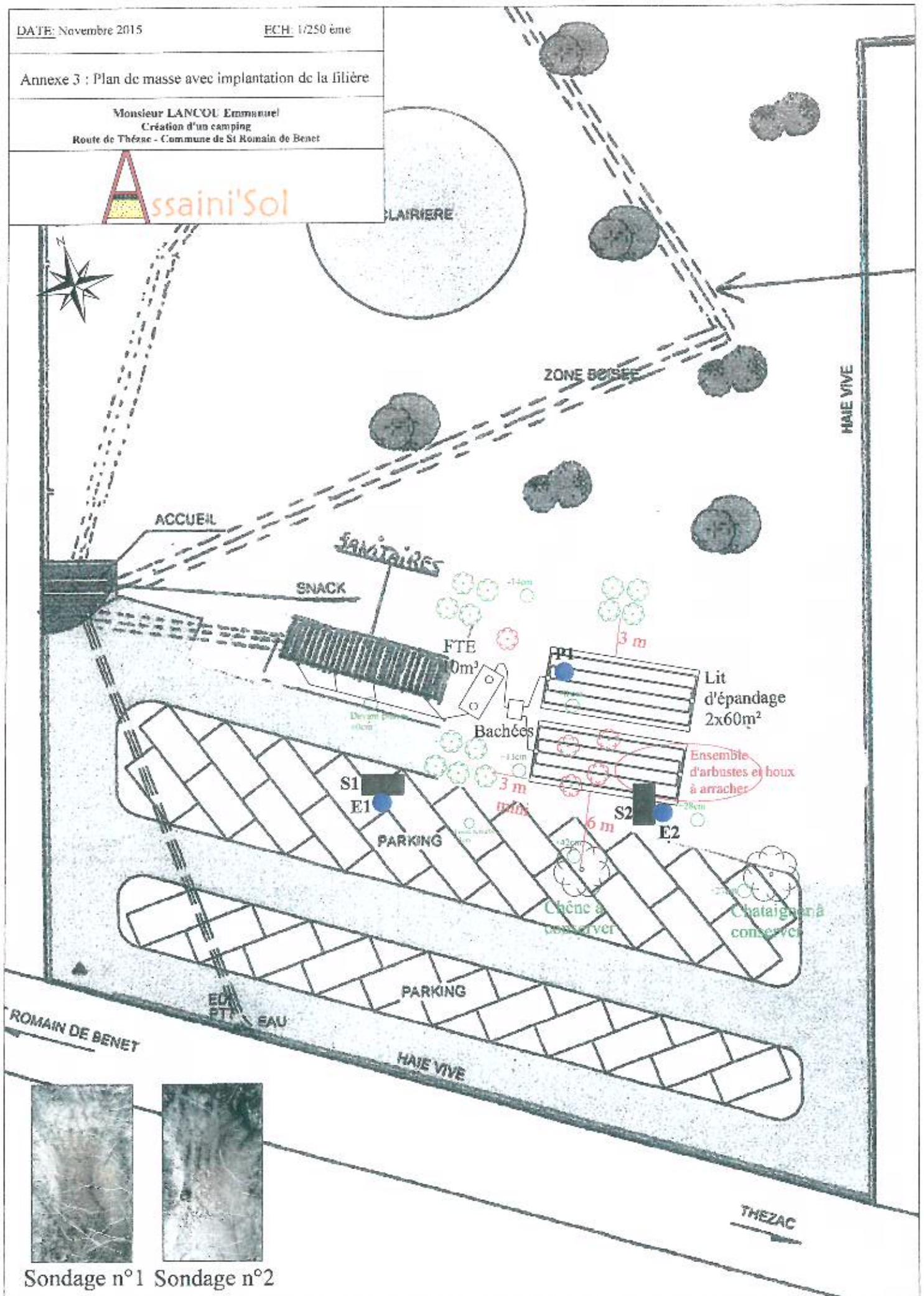
Bureau d'Etudes Environnementales et de Développement Durable (BEEED)

DATE: Novembre 2015

ECH: 1/250 ème

Annexe 3 : Plan de masse avec implantation de la filière

Monsieur LANCOL Emmanuel
Création d'un camping
Route de Thézac - Commune de St Romain de Benet

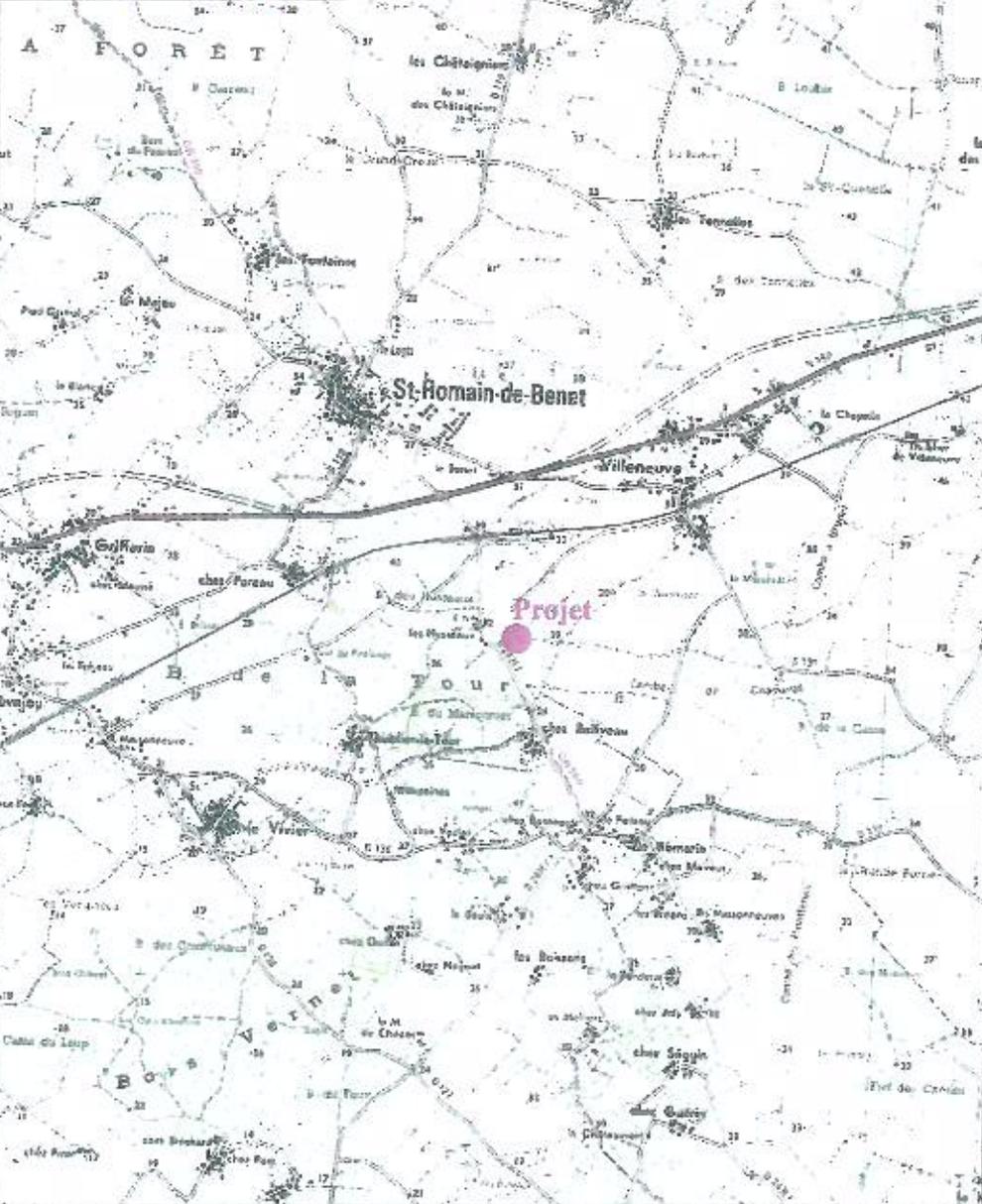
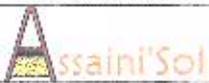


Sondage n°1 Sondage n°2

DATE: Novembre 2015 Ech: 1/25000

Annexe 1: Plan de situation

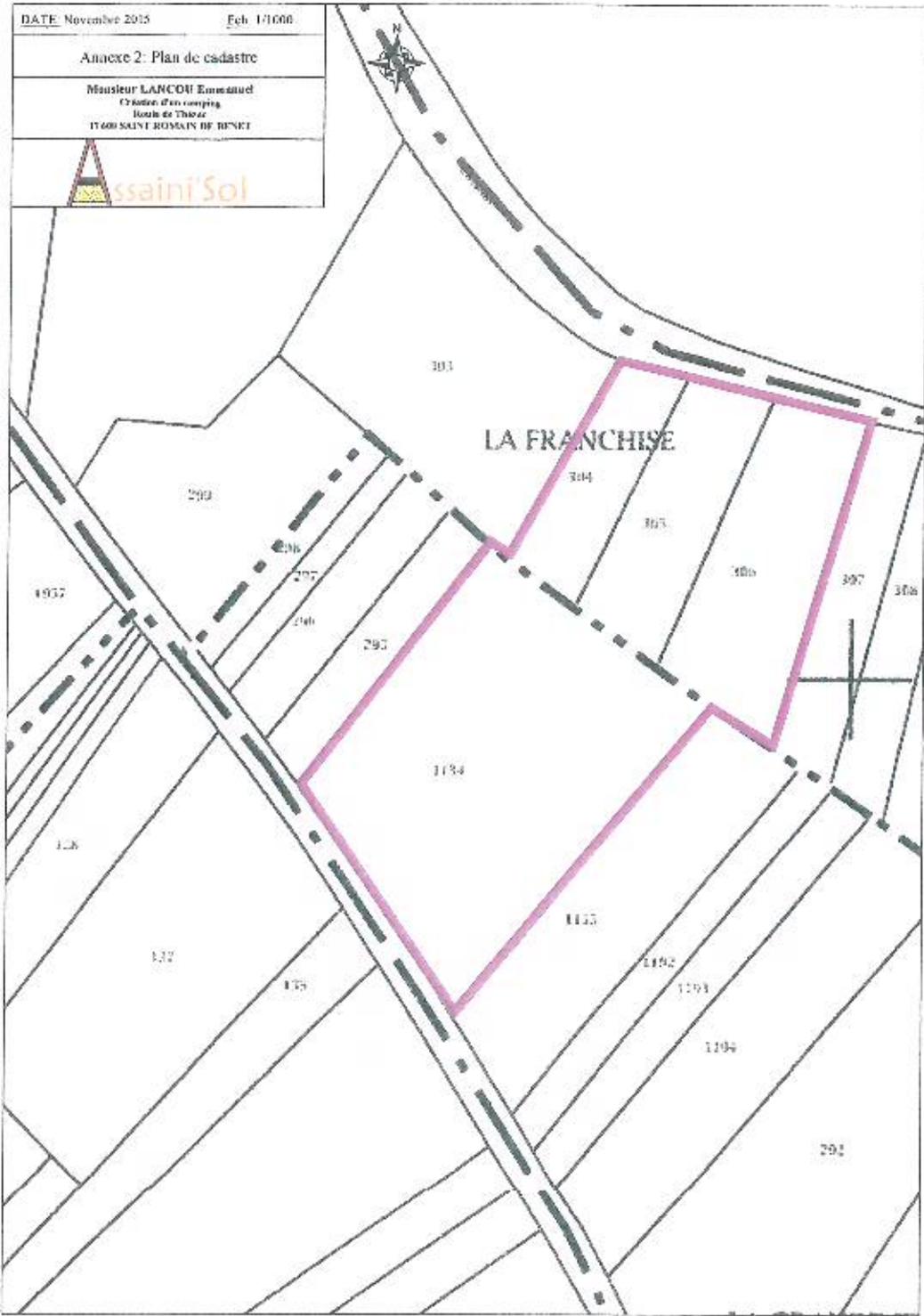
Monsieur LANCOU Emmanuel
Créateur d'un complexe
Route de l'Isère
17 600 SAINT ROMAIN DE BENET



DATE: Novembre 2015 Ech. 1/1000

Annexe 2: Plan de cadastre

Monsieur LANCOR Emmanuel
Création d'un camping
Route de Thoiré
17600 SAINT-ROMAIN DE BONNET

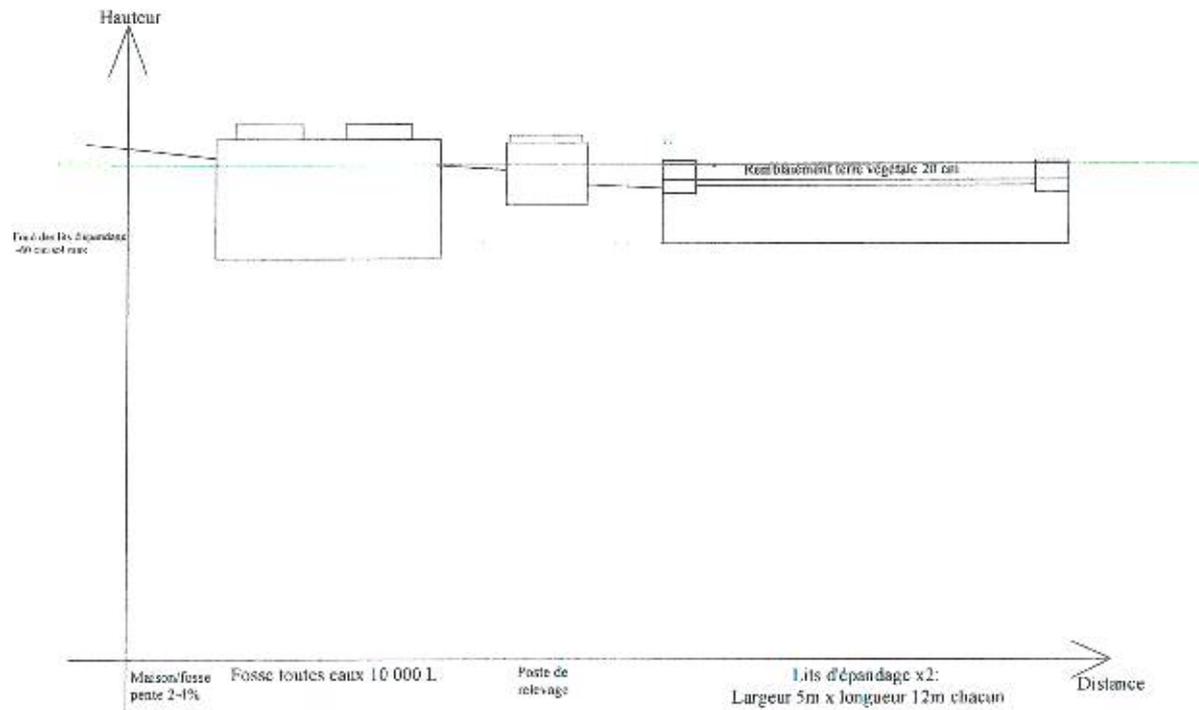


DATE: Novembre 2015

Sans échelle

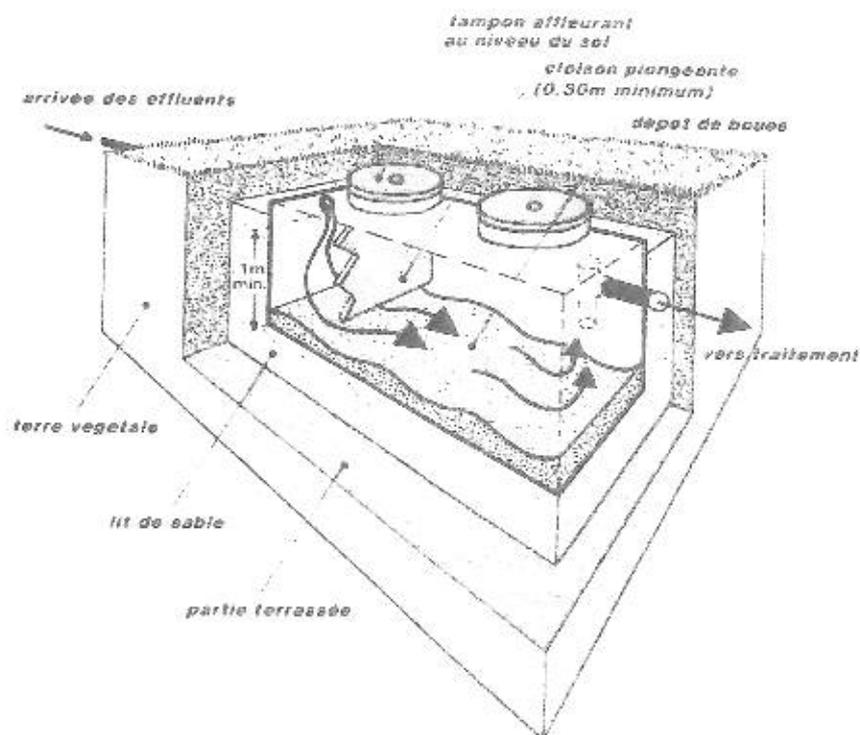
Annexe 4: Profil en long de la filière

Monsieur LANCOU Emmanuel
Créateur d'un camping
Route de Lézac
17 099 SAINT ROMAIN DE BENET



ANNEXE 5 : Schéma type d'une filière par Lit d'Épandage

Fosse septique



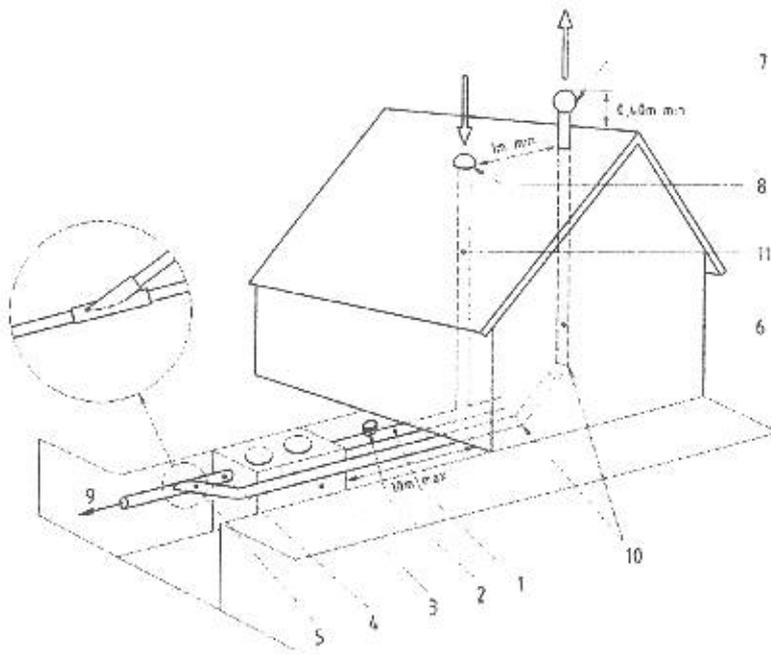
Mise en place de la fosse septique

Règles d'implantation de la fosse septique

Afin de limiter les risques de colmatage par les graisses de la conduite d'amenée des eaux usées domestiques brutes, la fosse septique doit être placée le plus près possible de l'habitation. La conduite d'amenée des eaux usées doit avoir une pente minimale de 2 %.

La fosse septique doit être située à l'écart du passage de toute charge roulante ou statique et doit rester accessible pour l'entretien.

Schéma de principe du système de ventilation
(extrait du DTU 64.1 d'août 2013)



Légende

- 1 Canalisation d'amenée des eaux usées domestiques
- 2 Tête ou boîte de branchement ou d'inspection
- 3 Fosse septique
- 4 Canalisations d'écoulement des eaux prétraitées
- 5 Piquage de ventilation haute
- 6 Tuyau d'extraction. Ventilation haute
- 7 Dispositif d'extraction
- 8 Dispositif d'entrée d'air (ventilation primaire) par chapeau de ventilation
- 9 Évacuation des eaux usées septiques
- 10 Succession de deux coudes à 45°
- 11 Colonne de ventilation primaire raccordée à l'évacuation des eaux usées domestiques

Figure 2 — Exemple de schéma de principe — Ventilation de la fosse septique

Lit D'Épandage

(extrait du DTU 64.1 d'août 2013)

10.2.3 Lit d'épandage à faible profondeur

10.2.3.1 Généralités

Dans le cas des sols à dominante sableuse où la réalisation des tranchées d'épandage est difficile, l'épandage souterrain est réalisé dans une fouille unique (Figure 7 — Exemple de lit d'épandage). La réalisation du fond de fouille qui suit la pente des tuyaux d'épandage permet de respecter l'épaisseur de gravillons sur toute la longueur ainsi que la profondeur des tranchées d'épandage.

NOTE Attention à ne pas implanter un lit d'épandage dans une cuvette qui collecterait des eaux pluviales, ou à proximité d'une rupture de pente.

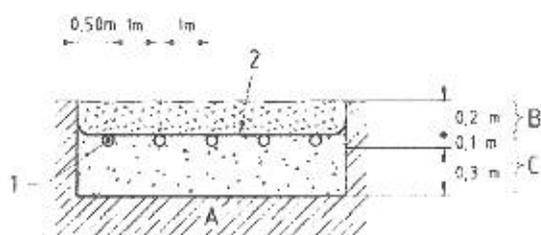
10.2.3.2 Prescriptions spéciales

Les matériels et matériaux utilisés, et la mise en place sont comparables à ceux des tranchées d'épandage en terrain plat.

10.2.3.3 Réalisation des fouilles

Le dimensionnement du lit d'épandage correspond à celui des tranchées d'épandage et de leurs zones intercalaires de sol naturel, c'est-à-dire (voir Tableau 1 au paragraphe 4.3) :

- profondeur du lit de 0,60 m à 1 m suivant le niveau d'arrivée des eaux ;
- l'épaisseur de gravillons sous l'épandage doit être de 0,30 m ;
- les tuyaux d'épandage sont espacés de 1 m à 1,50 m d'axe en axe ;
- la distance de la paroi au tuyau d'épandage est de 0,50 m.



Légende

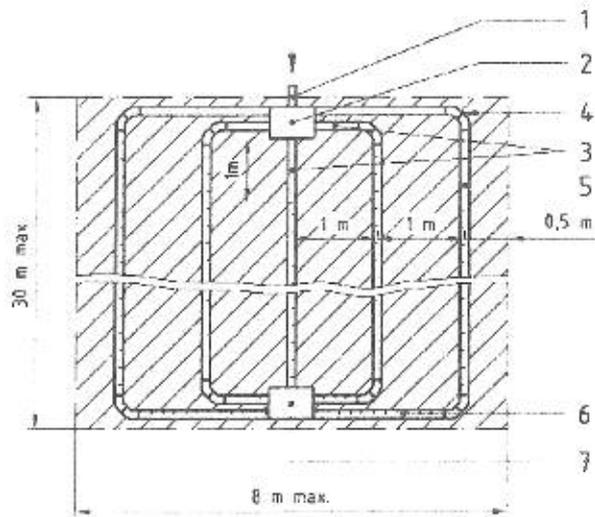
Matériels

- 1 Tuyaux d'épandage
- 2 Géotextile de recouvrement

Matériaux

- A Terrain naturel
- B Terre végétale de recouvrement
- C Gravillons lavés stables à l'eau

a) Coupe transversale



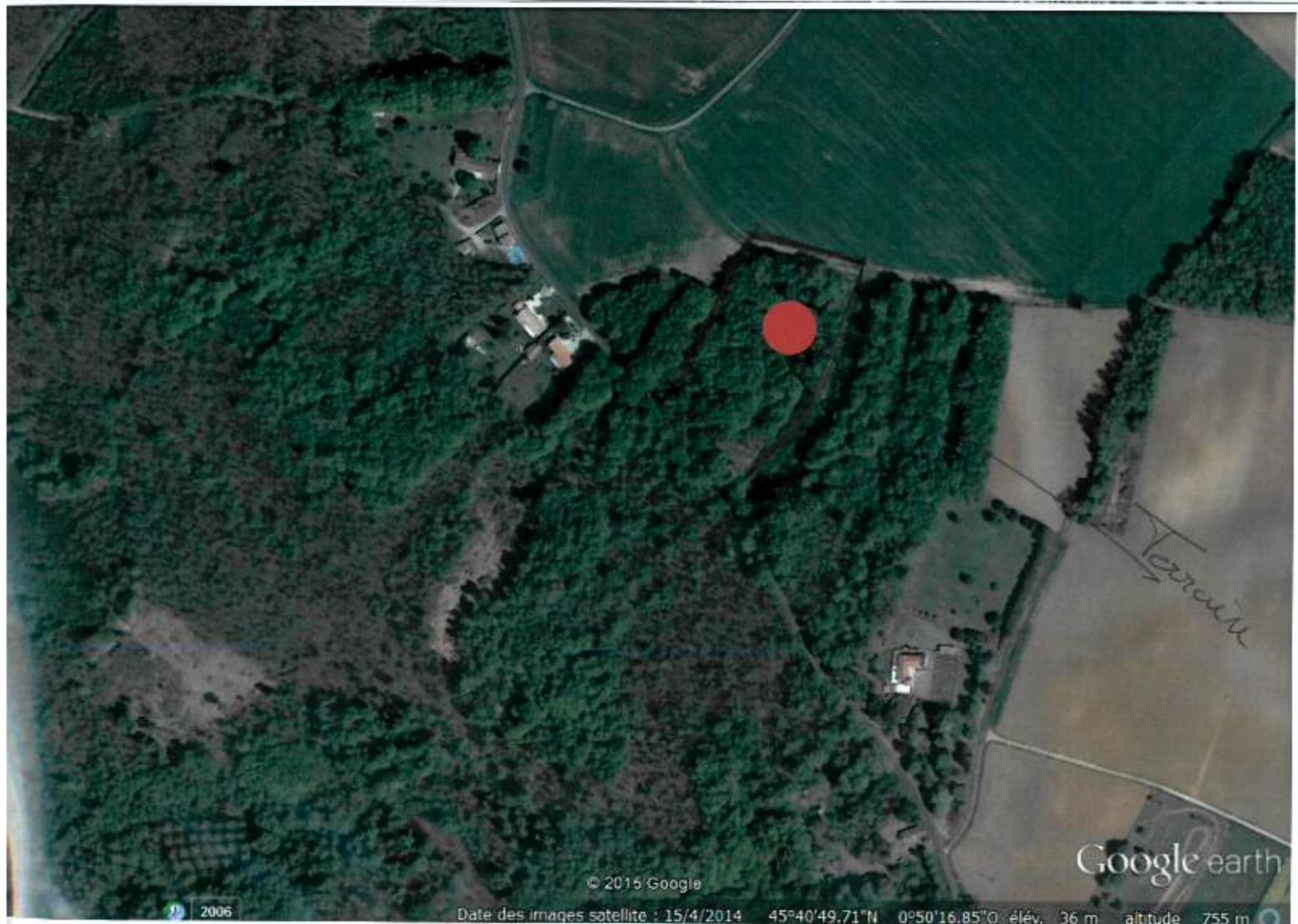
Légende

Matériels

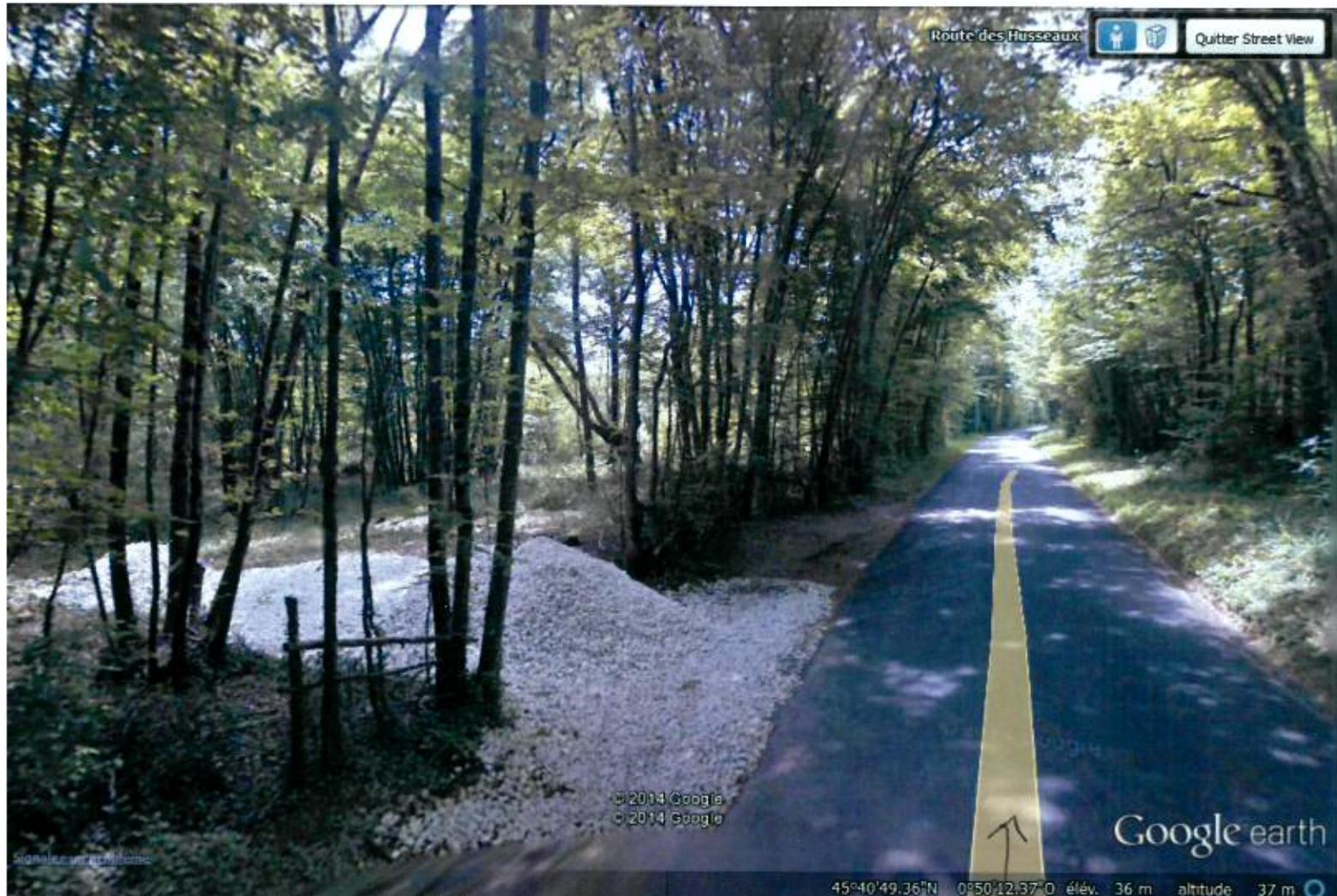
- 1 Arrivée des eaux prétraitées par tuyau plein
- 2 Boîte de répartition
- 3 Tuyau de raccordement
- 4 Chaque angle composé de deux coudes à 45° ou d'un coude à 90° à grand rayon
- 5 Tuyau d'épandage
- 6 Bouclage de l'épandage par un tuyau d'épandage
- 7 Boîte(s) de bouclage, de branchement ou d'inspection

b) Vue de dessus

Figure 7 — Exemple de lit d'épandage







Route RD 243

Herbac





Entrée Terrain et accés Parking



↳ L. 1







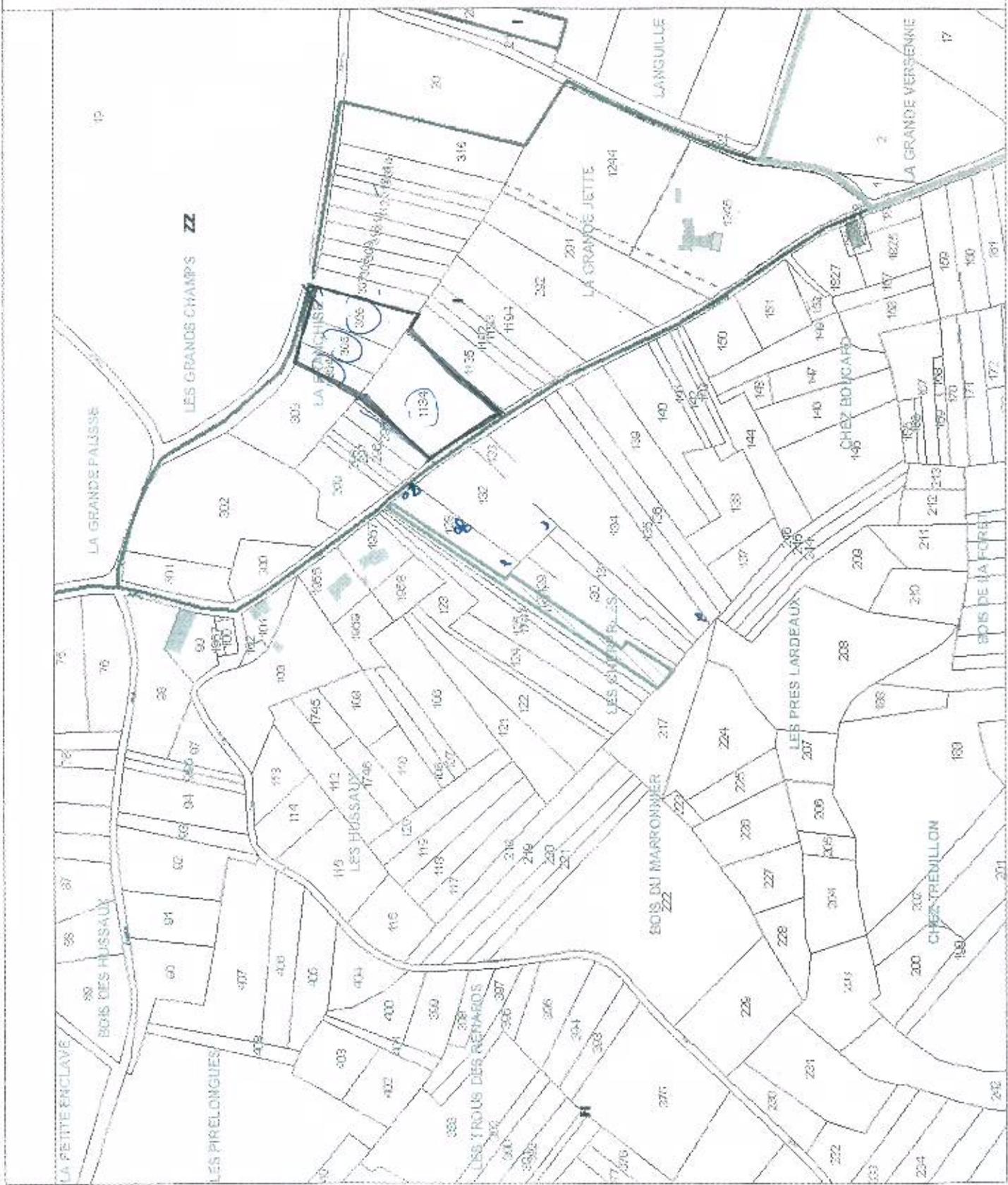


Chemin d'accès
commun
situé à
l'arrière du
terrain

- ### Légende
- Plans d'eau
 - Habitages surfaciques
 - Voie Privée
 - Parquet
 - Crochère
 - Piscine
 - Bâtiments
 - DJ
 - Léger
 - Parcelles réjetées
 - Parcelles
 - Subdivisions fiscales
 - Leudits
 - Communes
 - Sections

Sources :
DGF IP-Cadastré-2011

Echelle : 1:3 369
Reproduction interdite



A



PA 2 Notice décrivant le projet d'aire naturelle de camping.

Article R 441-3

1 l'état initial du terrain

Parcelle boisée comprenant principalement des arbres, chênes et châtaignés, merisiers.

2 Aménagement du terrain

Le terrain restera en l'état, il n'est pas prévu de couper les arbres, ni de goudronner aucune partie.

La flore restera intacte dans sa grande majorité, un élagage de sécurité sera effectué en début d'activité et de façon régulière pour assurer la bonne santé des arbres et toujours par souci de sécurité.

Un accueil/ snack et des sanitaires seront construits en bois et sur pilotis, ils seront entourés de végétaux pour mieux les intégrer dans l'environnement.

3 Composition et organisation du projet

Le terrain est entouré de champs et de parties boisées, qui seront maintenus entretenus et valorisés pour garder tout l'intérêt de cette zone touristique.

Pour l'accès au terrain de camping proprement dit, une tonte partielle et régulière sera effectuée pour faciliter l'accès piéton.

Le parking comme présenté sur la photo sera seulement damé et tondu. Les voitures et autres véhicules de tourisme, ne seront pas admis sur l'aire de campement, seul les véhicules de secours et d'entretien y auront accès.

Il est prévu 20 emplacements, et tout le terrain est accessible à pied, aucun chemin piéton n'est prévu, car toute la surface sera dédiée à la libre circulation des piétons.

4 l'organisation et l'aménagement des accès au projet

Le terrain est desservi à 1km par la sortie de la double voie Bordeaux Royan, et amène directement sur la route des husseau. Celle-ci donne directement sur l'entrée du parking, qui est déjà recouverte de calcaire 50/70. une sortie de secours est prévue à l'arrière du terrain sur un chemin communal Voir photo.

5 traitement des parties du terrain situé en limite du projet

Le pourtour du terrain sera régulièrement entretenu sur une largeur de 5 mètres de façon mécanique ; tonte, élagage et débroussaillage. L'entourage du terrain sera fait de pierres d'enrochement et de végétaux bambous et ronces.,

6 Les équipements à usages collectifs et notamment ceux liés à la collecte des déchets

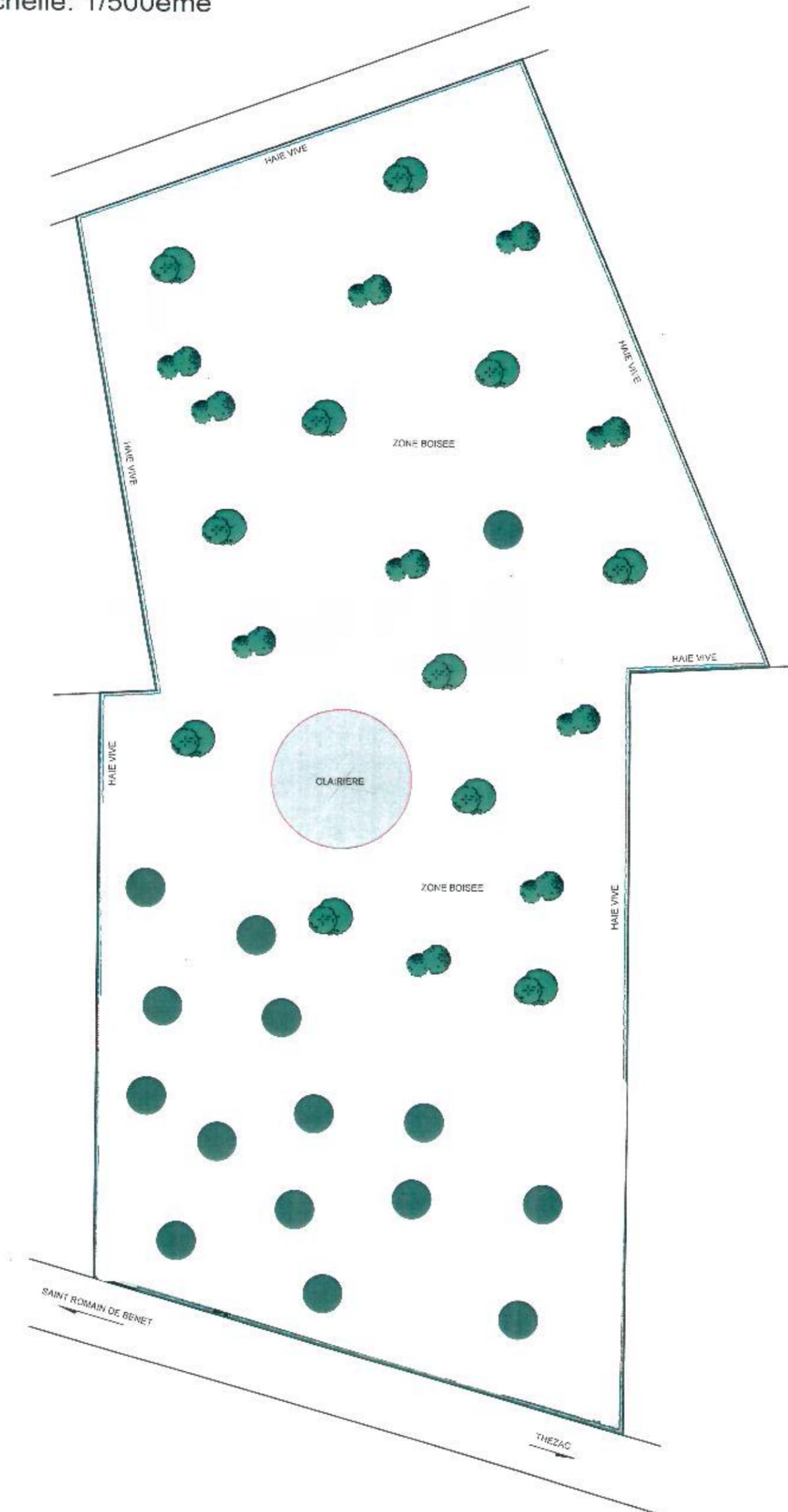
Les sanitaires et le snack en bois seront sur pilotis avec des rampes d'accès. Ils seront indiqués par des panneaux et entourés de végétaux.

Le local poubelles sera situé entre le parking et l'accueil avec des panneaux indicateurs et des containers spécifiques, pour le tri sélectif et le recyclage des déchets. Ils seront dissimulés par des végétaux.

PA.3

Lieudit "La Franchise" et "La Grande Jette3"
Route RD n°243
Section cadastrale: I n° 304, 305, 306, 1134
Superficie: 7584 m²
Commune de SAINT ROMAIN DE BENET
Echelle: 1/500eme

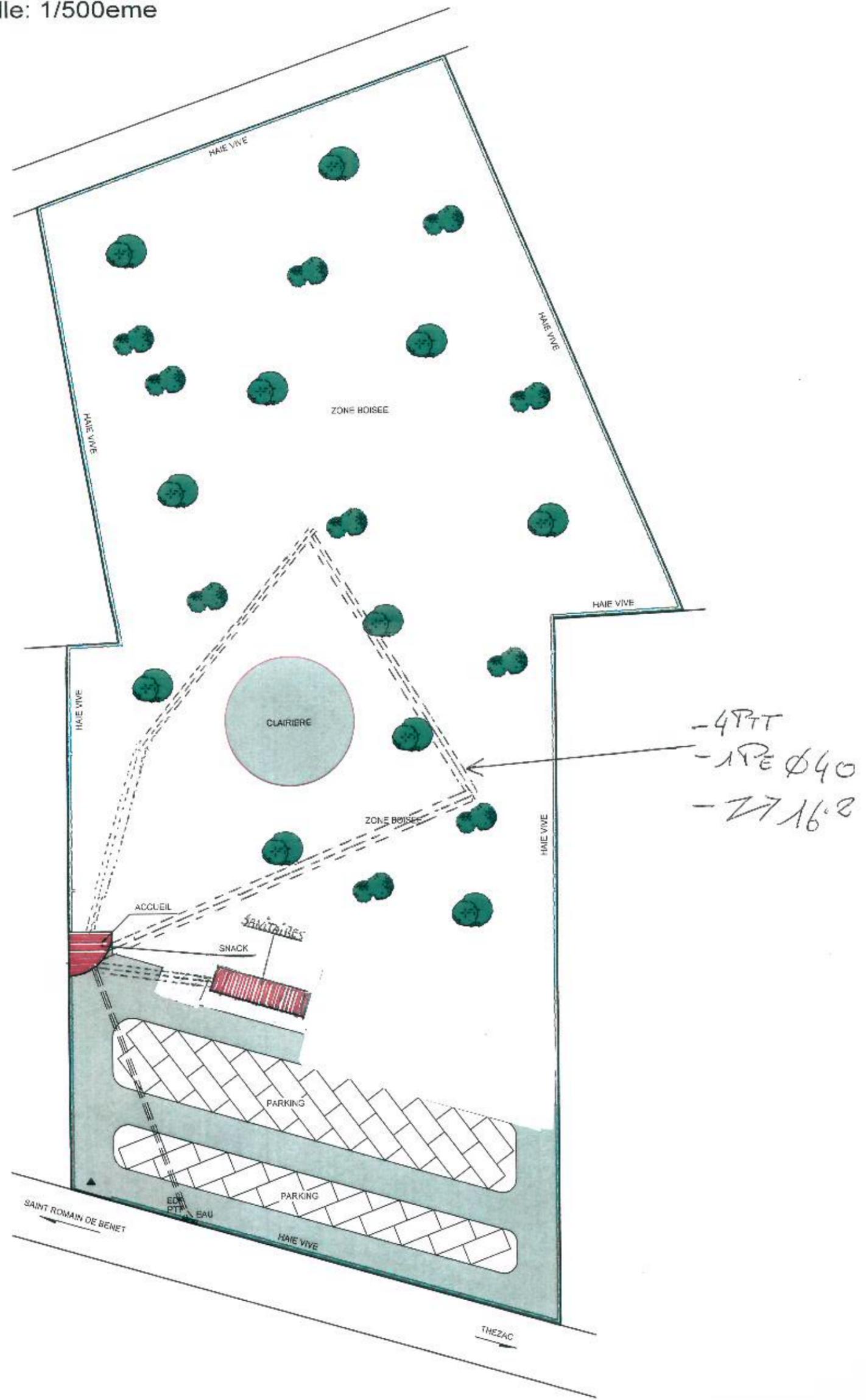
*Etat actuel du terrain ;
pour des abords Saint-Romain.
N°1 et autres*



PA.4

Plan de composition
de l'ensemble du
Projet.

Lieudit "La Franchise" et "La Grande Jette3"
Route RD n°243
Section cadastrale: I n° 304, 305, 308, 1134
Superficie: 7584 m²
Commune de SAINT ROMAIN DE BENET
Echelle: 1/500eme



PA 13

Je m'engage à exploiter le terrain de camping par la location d'emplacement nus et équipés, pour une clientèle, qui n'y élit pas domicile, et de façon saisonnière pendant une période allant de juin à septembre.

EMMANUEL LANCOU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel Lancou', written in a cursive style.

Passion et occasion avec cas par cas
préalable à la réalisation d'une
étude d'impact.

7 Auto évaluation

Mon projet consiste à réaliser un camping de 20 emplacements de toiles de tentes, sur un terrain arboré.
Il est prévu d'utiliser des toilettes sèches et de réduire l'épandage aux eaux usées.
L'accueil et le snack seront en bois et sur pilotis.

La surface du sol sera très peu impactée par cet aménagement, les photos permettent de voir l'état actuel du terrain et la condition dans lequel je compte le garder.

Je ne construis pas de chemins ou d'infrastructures lourdes pour garder la nature tel quelle est actuellement.
C'est une partie importante de mon projet, du tourisme raisonné dans un environnement protégé.

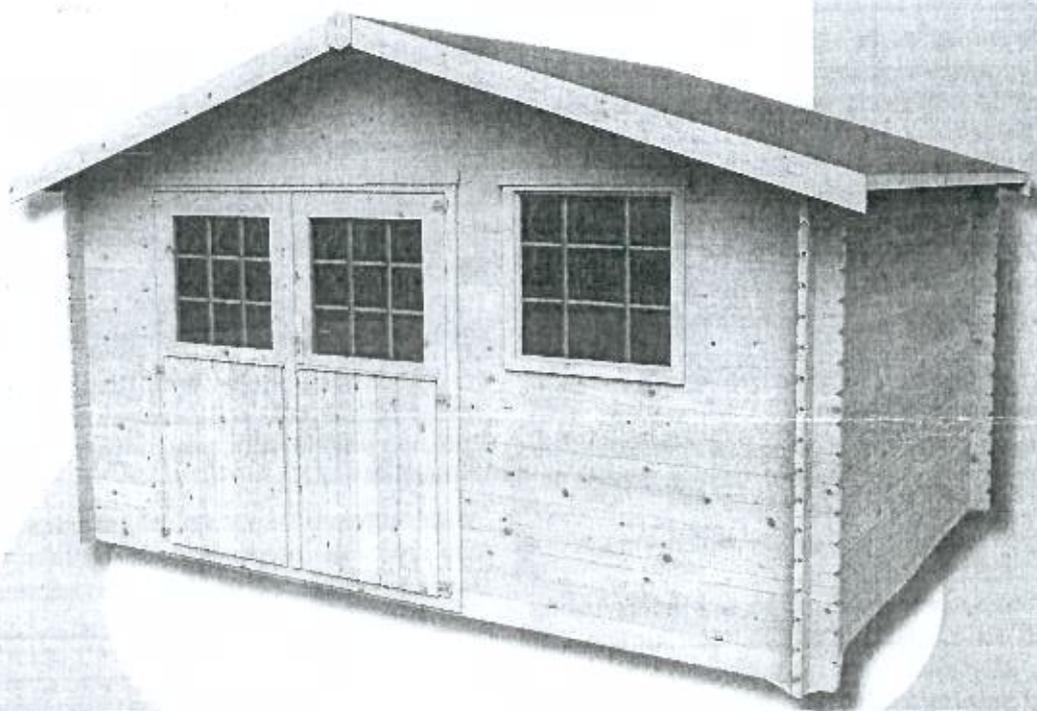
La surface réduite du terrain permet une gestion à taille humaine et un fonctionnement raisonné pour l'environnement.
Je travaille sur ce projet depuis des années, avec l'objectif de réaliser un endroit agréable ou passer quelques jours pendant la belle saison.

L'objectif de ce terrain est bien de rendre accessible une nature brute, avec confort et simplicité.

En conclusion je pense pouvoir être dispensé d'une étude de cas par cas, car depuis le début de la mise en route de ce projet, tout est fait pour ne pas trop impacter ce terrain.

Le fait qu'il s'agisse d'un camping saisonnier ouvert 3 mois par an, réduit considérablement l'impact sur l'environnement.

Pa. 17. 18. 19



11.10.2012

PA.

17. 18. 19

"Massif" 28mm 4x4m F1/DPV

Floran

67750S900

502248 : x36
16x110/730mm

502314 : x36
16x110/1480mm

490024 : x1
15x120/160mm

502492 : x4
15x120/2240mm

500264 : x2
19x57/1826mm

500870 : x2
15x20/757mm

501260 : x1
12x50/1734mm

420117 : x1
837x1734/34mm

420118 : x1
837x1734/34mm

502497 : x10
28x110/1612mm

502495 : x40
16x110/2210mm

501832 : x2
12x50/2230mm

500658 : x2
12x50/1870mm

500068 : x2
24x38/899mm

502509 : x2
28x110/4100mm

500368 : x4
24x38/1599mm

502214 : x2
58x44/734mm

500848 : x7
28x110/473mm

502216 : x2
58x44/774mm

502507 : x2
28x66/3980mm

502508 : x5
44x90/4100mm

500245 : x2
19x57/820mm

420116 : x2
28x660/3980mm

502461 : x1
19x95/660mm

502485 : x49
28x110/3980mm

500402 : x2
58x68/1790mm

500658 : x4
12x50/1870mm

501346 : x2
29x59/600mm

502496 : x1
19x95/490mm

501254 : x7
28x110/402mm

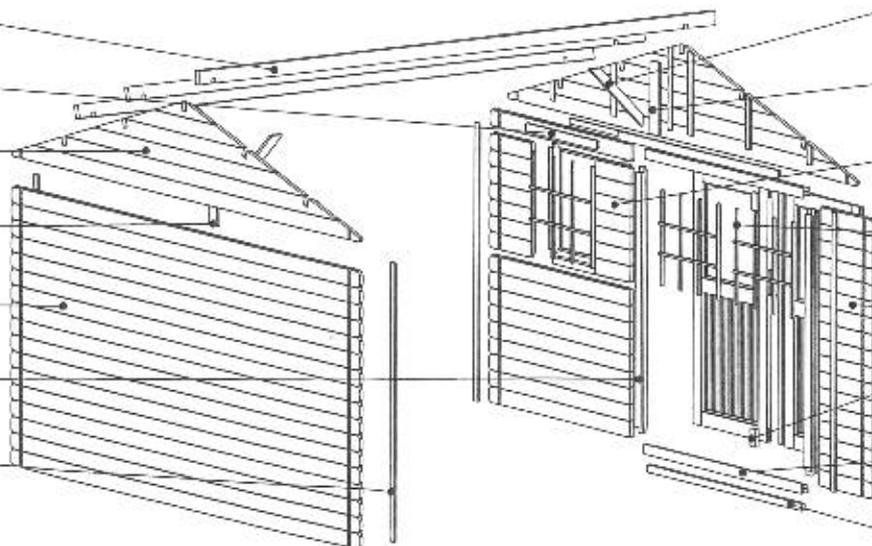
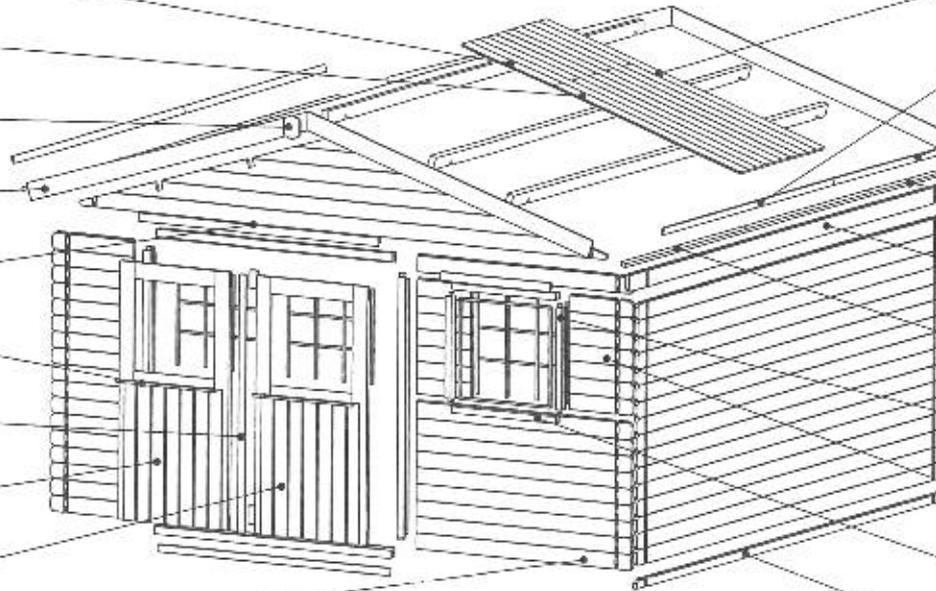
500853 : x11
15x20/1400mm

500875 : x17
28x110/612mm

502288 : x2
22x60/120mm

500261 : x2
58x68/1796mm

501221 : x1
28x50/1756mm

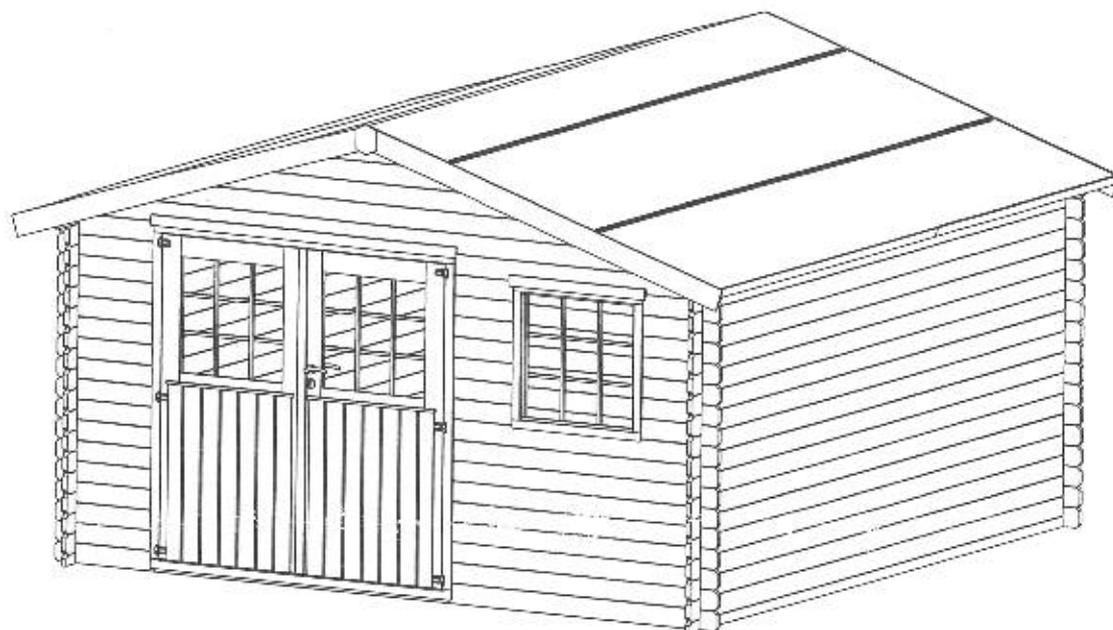


№A. 17. 18. 19.

"Massif" 28mm 4x4m F1/DPV

Floran

67750S900



Assembly notice - keep for later reference.

Notice de montage à conserver pour consultations ultérieures.

Te bewaren gebruiksaanwijzingen voor latere raadplegingen.

Montageleitung nicht wegwerfen, bewahren Sie diese für später.

Manuale di montaggio da conservare per ulteriori consultazioni.

Debe conservar las instrucciones de montaje para consultas posteriores.

Instruções de montagem a guardar para consultas futuras.

Fabriqué par Décor et Jardin
Parc Industriel - Rue Nazareth, 13
4651 Battice- Belgique
e-mail : infodecoretjardin.com
website : www.decoretjardin.com





accueil & snack
étage 2, 60-ctes Gaubliers 2, 10-ctes



Local sanctuaries

Height: 3 metres

